



## Attribution de parts du contingent tarifaire partiel no 7.3 pour l'année 2011

### Base légale de la gestion du contingent

Art. 21a jusqu'à 21c de l'ordonnance du 7 décembre 1998 sur les importations agricoles (OIAgr ; RS 916.01).

Les parts de contingent tarifaire n°7.3 sont attribuées dans l'ordre d'arrivée des demandes à l'Office fédéral de l'agriculture (procédure du fur et à mesure). Les demandes ne peuvent être présentées qu'à partir du premier jour ouvrable du mois de décembre précédant le début de la période contingente.

### Volume du contingent tarifaire

Le contingent tarifaire partiel s'élève à 200 tonnes brut.

### Attribution

En tout, ce sont 28 demandes portant sur une quantité totale de 4'497 tonnes brut qui ont été présentées le 1<sup>er</sup> décembre 2010. Ladite quantité a été répartie proportionnellement entre ces demandes.

### Durée de validité du droit d'importer

Les parts de contingent tarifaire attribuées peuvent être importées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2011.

Attribution		
Nom / Entreprise	Domicile	Quantité en kg brut
Agrano	Allschwil	8895
Arslan GmbH	Pratteln	4003
BESA Feinkost GmbH	Bülach	445
Burra AG	Zürich	4447
Coop Genossenschaft	Basel	8895
EGE Import + Export GmbH	Zürich	8895

Emmi Interfrais SA	Küssnacht am Rigi	8895
ESE GmbH	Basel	3113
fine food land	Watt	8895
Fromages Chaudron SA	Muraz (Collombey)	8895
Fromages Chaudron SA	Leysin	8895
Greek Gourmet AG	Wetzikon ZH	8895
Lidl Schweiz DL GmbH	Weinfelden	8895
Lidl Schweiz GmbH	Weinfelden	8895
LRG Groupe SA	Genève 26	8895
Magazine zum Globus AG	Spreitenbach	8895
Manor AG	Basel	8895
Nectra Food SA	Romanel-s-Lausanne	8895
Nestlé Suisse S.A.	Vevey	8895
Smyrliadis SA	Oron-la-Ville	8895
Sternbuch Shop	Zürich	44
Thraki GmbH	Schlieren	6226
Unilever Supply Chain Company AG	Schaffhausen	1601
VAL D`ARVE SA	Plan-les-Ouates	8895
Vivadis S.A.	Genève 26	8895
Volkan Sàrl	Monts-de-Corsier	2224
W. Ottiger S.A.	Genève 26	8895
Zorbas	Zürich	8895

Une procédure de recours demeure réservée, le cas échéant.